

ENGAGEMENT AU RESPECT DU REFERENTIEL ECOCERT DES COSMETIQUES ECOLOGIQUES ET BIOLOGIQUES ET/OU DU REFERENTIEL COSMOS DES COSMETIQUES NATURELS ET BIOLOGIQUES POUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Nom de l'entreprise :

Champ d'application

Cet engagement concerne tous les documents de communication, à usage externe, faisant référence à la certification par Ecocert et/ou à Ecocert.

Exemples : publicités TV / radio / presse, site internet, échantillon, affichage, PLV, notice, catalogue, etc.

Conditions d'application

➤ **Présentation/description d'Ecocert et/ou de la certification par Ecocert dans vos documents de communication**

S'ils existent, veuillez joindre à cet engagement, les textes présentant la société Ecocert et/ou la certification par Ecocert par le biais d'un document de communication ou d'une trame.

Ceux-ci doivent être obligatoirement validés par Ecocert avant utilisation.

Une trame validée pourra être reprise en partie ou dans son intégralité dans un support de communication sans nouvelle soumission et validation.

➤ **Communication sur les produits certifiés**

Les documents relatifs aux produits certifiés n'ont pas à être soumis pour validation. Cependant, vous vous engagez à respecter les dispositions suivantes :

- Conformité de la dénomination du produit (TS005(GC-COS))
- Conformité des allégations liées au caractère BIO / ECO / NAT (TS005(GC-COS))
- Respect du document de communication vis-à-vis de l'étiquette validée par Ecocert et notamment, le cas échéant, conformité :
 - des mentions relatives à la certification (références à l'organisme de contrôle, % d'ingrédients d'origine naturelle et issus de l'agriculture biologique) (TS005(GC-COS))
 - de la liste INCI et des indications concernant les ingrédients bio (TS005(GC-COS))
 - de la charte graphique du logo de certification Ecocert (TS006(GC)) ainsi que du Labelling Guide (pour la certification selon le référentiel Cosmos)

Certains supports de communication concernés par cet engagement seront prélevés lors de l'audit pour une validation par le siège de la société Ecocert.

La validation des sites internet/catalogues ne sera pas réalisée intégralement. Seront vérifiées uniquement les pages faisant référence à la certification par Ecocert et/ou à Ecocert ainsi que certaines pages produits.

Si, suite à un audit, un document de communication s'avérait non conforme, la version corrigée sera à soumettre pour validation avant toute nouvelle impression/publication.

Par la signature de ce document, vous vous engagez à respecter les points énoncés précédemment, ainsi que l'ensemble des dispositions communautaires et locales régissant la publicité pour les produits cosmétiques.

Date :

Nom du signataire :

Signature :